

Pénurie, inscriptions : les parents souhaitent que ça bouge !

Réunies au sein d'une plateforme bruxelloise, les associations de parents de l'UFAPEC et de la FAPEO ont pris connaissance de la volonté du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'affecter en urgence les budgets nécessaires à la création de 3.750 places dans l'enseignement fondamental.

Cette annonce s'ajoute à une série d'autres qui, depuis des mois, viennent tenter de calmer l'ensemble des acteurs concernés par le manque criant de places depuis la 1^{ère} maternelle jusqu'à la fin du secondaire, et plus particulièrement en Région bruxelloise. Les revendications conjointement portées ici par l'UFAPEC et la FAPEO ont bien entendu pour limite la question du financement des réseaux. Le souhait est de communiquer sur ce qui nous rassemble avant tout en tant que parents soucieux de l'avenir de nos enfants.

Déficits de places dans nos écoles : des promesses à tenir pour septembre 2014

La rentrée de 2014 est déjà dans les esprits et les parents des deux réseaux espèrent vivement que cette annonce portera ses effets et que ces places seront créées. Nous comprenons bien que face à l'urgence, le politique s'oriente vers les structures modulaires. Pour les bâtiments à reconverter ou à construire, les étapes à prévoir (finalisation des dispositifs, passage d'un décret au Gouvernement ou au Parlement, appels d'offres, permis d'urbanisme, travaux ou placement des structures modulaires) sont telles qu'elles risquent de décourager les pouvoirs organisateurs et/ou les écoles. C'est là que la prévoyance et l'anticipation s'imposent, pour que des solutions durables puissent être mises en œuvre.

Les enfants et leurs familles attendent des mandataires politiques qu'ils développent des solutions structurelles pour répondre au problème criant de pénurie. Objectif : des places suffisantes et de qualité pour tous ! En cette matière, la FAPEO et l'UFAPEC soulignent le manque de planification et de perspective des autorités publiques et continuent à leur demander de mettre en place un pilotage efficace afin de réagir avant que la situation ne devienne explosive !

En l'occurrence, **les deux organisations représentatives des associations de parents sollicitent l'établissement d'urgence d'un cadastre public des places occupées et disponibles dans toutes les écoles bruxelloises, en distinguant les sections maternelles, primaires et secondaires, et ceci pour tous les réseaux d'enseignement.** Nous souhaitons aussi que ce cadastre soit confronté aux perspectives de croissance démographique.

Une place dès la 1^{ère} maternelle : un droit pour chaque enfant

Les représentants des parents demandent également que, comme le prescrit la loi, la remise aux parents d'une attestation écrite de refus d'inscription pour manque de places disponibles de la part des directions d'école soit systématique. En outre, nous demandons que cette obligation de remise d'attestation s'étende au cas où l'enfant serait placé en liste d'attente (**attestation de mise en liste d'attente pour manque de places disponibles**).

L'UFAPEC et la FAPEO insistent aussi pour que la mission de service public d'enseignement soit garantie dès la 1^{ère} maternelle. En d'autres termes, il s'agit de **soutenir le caractère inconditionnel du droit d'accès à l'enseignement dès la 1^{ère} maternelle**. Cela est d'autant plus justifié au regard de l'impact positif d'une scolarité précoce.

Des aménagements du décret « Inscriptions »

Par ailleurs, dans le cadre de l'inscription en 1^{ère} secondaire, les parents bruxellois appellent, outre la création de places et de projets attractifs, à ce que le décret « Inscriptions » soit révisé en donnant tout d'abord bien **davantage de poids au critère de choix d'école des parents** (critère pédagogique) et en diminuant le poids des critères géographiques. En ce sens, **nous demandons la suppression des deux critères de distance liés à l'école primaire fréquentée par l'enfant**.

L'UFAPEC et la FAPEO demandent aussi que l'indice socio-économique (ISE) assurant une priorité relative aux élèves défavorisés **ne soit plus basé sur celui de l'école, mais bien lié directement à l'enfant (individualisation de l'ISE)**. L'idée de **mettre en œuvre des doubles quotas** (un pourcentage de places réservées pour les ISE faibles avec une bascule de priorité en faveur des non ISE dès que le quota est atteint) afin d'assurer une réelle mixité sociale est également proposée par les deux organisations de parents.

Enfin, les représentants de parents bruxellois souhaitent que **les spécificités régionales soient prises en compte pour un pilotage efficace de l'enseignement**. En matière de programmation des équipements scolaires tout particulièrement, des mesures particulières devraient être prises au niveau zonal, complétant et affinant les dispositions s'appliquant en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour toute question/contact presse :

Pour la FAPEO :

Joëlle Lacroix, Secrétaire générale

joelle.lacroix@fapeo.be

Véronique de Thier, Responsable de la Régionale de Bruxelles

veronique.dethier@fapeo.be

02 527 25 75

Pour l'UFAPEC :

Bernard Hubien, Secrétaire général

0476 52 74 77

bernard.hubien@ufapec.be

